

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6d. ANNÉE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNÉE. 12s. 6d.

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, LUNDI MATIN, 4 FEVRIER, 1850

BUREAU DE REDACTION, Rue Ste. Famille, No. 14.

Aux Abonnés de ce Journal.

Nous ne pouvions donner aujourd'hui qu'une demi-feuille à nos lecteurs, par suite d'un accident qui a brisé 7 à 8 colonnes d'annonces, et qu'il nous a été tout-à-fait impossible d'en recommencer la composition, le temps nous manquant. Nous prenons cet occasion de prévenir nos abonnés qu'après le 15 février prochain, époque où expire le semestre courant, nous cesserons la publication de notre journal, pour des raisons que nous ferons connaître plus tard. En conséquence, d'ici à cette époque, nous continuerons à ne publier qu'une demi-feuille; toutefois nos lecteurs n'y perdront rien puisque nous leur donnerons autant de matière à lire, que par le passé, c'est-à-dire de 7 à 8 colonnes; la perte de l'insertion de ces annonces ne retombant donc que sur nous seuls, nous croyons ne devoir point les recomposer pour le peu de temps qu'il nous reste à publier notre journal.

Lundi, 21 janvier, 1850.

L'AMI DE LA RELIGION DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUEBEC, 4 FEVRIER, 1850.

Monsieur J. P. Rhéaume.

On lit dans le *Canadien* de Vendredi:

A MES COMPATRIOTES CATHOLIQUES.

"Depuis que j'ai pris part aux luttes politiques de mon pays, des journalistes ont si fréquemment dirigé contre moi l'arme de la calomnie, que j'étais bien décidé à la mépriser désormais, persuadé que le mensonge et la personnalité ne sauraient retomber à la fin que sur ceux qui en font usage. Mais aujourd'hui, je me trouve dans la malheureuse nécessité d'avouer que lorsque je vois qu'on ne se borne pas à me combattre politiquement, mais qu'on vise à me nuire privément, et à me perdre aux yeux des hommes dont je tiens l'estime, et il ne m'est plus possible de garder un silence qu'ils pourraient prendre pour un aveu de culpabilité. Dans le dernier numéro de *L'Ami de la Religion*, M. J. CREMAZIE prend l'occasion d'un article sur la dernière élection pour m'attaquer lâchement, et avec toute l'hypocrisie qui lui est propre. Pour se donner le prétexte de défendre une religion que je pratique, que j'aime et que je respecte autant, au moins, qu'il peut le faire lui-même, il me prête des idées que je n'ai jamais eues: pensées et langage indignes d'un canadien, et que des centaines de personnes qui m'ont entendu sont prêtes, j'en suis sûr, à déclarer n'être pas, sortis de ma bouche.

"L'objet de M. CREMAZIE n'est pas tant de consolider le trône qu'il voit sans cesse chanceler, et de faire respecter une religion que je serais le dernier à attaquer, que de diriger contre moi un de ses traits empoisonnés pour me nuire personnellement auprès de mes concitoyens, et arracher à ma jeune famille l'honnête existence que me procure mon travail.

"En attendant que le calomniateur soit appelé à répondre de sa conduite à mon égard devant le tribunal de la justice, je crois devoir à mes amis, à ma famille et à moi-même, de déclarer que l'avancé de *L'Ami de la Religion* est entièrement mensonger, comme le prouveront de nombreux témoins en temps et lieu.

"J'ose espérer que mes compatriotes suspendront leur jugement jusqu'à ce qu'un jury, choisi parmi eux, ait prononcé le sien entre moi et mon calomniateur.

"J. P. RHÉAUME,"

"Avocat."

"Québec, 1er février 1850."

En réponse à ce qui précède, nous dirons à M. Rhéaume qu'il s'est un peu trop hâté de nous traiter de calomniateur. Mardi matin, nous nous sommes rendu à la demeure de l'honorable M. Chabot pour conduire ce monsieur au lieu où devait se faire la proclamation du candidat choisi par le suffrage populaire pour représenter la cité de Québec en Parlement. La foule nombreuse qui s'y trouvait, était occupée à commenter les paroles qui ont été plus tard reproduites dans *L'Ami de la Religion* et de la *Patrie*, et que la rumeur publique accusait M. Rhéaume d'avoir proférées à une assemblée tenue la veille. Plusieurs personnes nous les répétèrent; quelques unes dignes de foi, nous assurèrent avoir entendu M. Rhéaume prononcer ces paroles.

Lundi au soir, quelques heures même après la tenue de l'assemblée en question, M. Rhéaume dans une réunion des partisans de M. Chabot, fut accusé d'avoir dit les paroles que nous avons rapportées, et même un des messieurs qui prirent la parole à cette dernière assemblée, y fit allusion. Comme on le voit, deux jours avant la publication de *L'Ami de la Religion*, la rumeur publique prêtait ces paroles à M. Rhéaume.

Nous n'avons pas besoin de dire que nous ne sommes pas du nombre des auditeurs obligés de M. Rhéaume et qu'ainsi nous n'étions pas présent à l'Assemblée en question.

M. Rhéaume est vraiment malheureux dans sa défense. Comment a-t-il pu laisser échapper de sa plume les mots lâchement et hypocrite! Certes, il est le dernier homme qui puisse se permettre de semblables expressions. M. Rhéaume est également malheureux, lorsqu'il dit à ses compatriotes que nous visons à lui nuire privément, à le perdre aux yeux des hommes dont il chérit l'estime, &c. Pour vouloir nuire à quelqu'un privément, il faut y être poussé soit par la haine ou l'envie. Or, nous le demandons à toute personne jouissant de l'usage de son intelligence, M. Rhéaume possède-t-il, soit sous le rapport moral intellectuel ou physique, quelque chose qui puisse exciter l'envie de quelqu'un. La haine? mais nous le demandons à M. Rhéaume lui-même avons nous jamais eu avec lui quelque querelle ou difficulté? Quel intérêt avons-nous donc à le calomnier, à lui nuire? Quel ennemi plus acharné de M. Rhéaume que M. Rhéaume lui-même.

Nous ne désirons aucunement entrer en discussion avec M. Rhéaume; nous lui dirons seulement qu'il peut agir contre nous comme il l'entendra. Nous n'avons rien à rétracter, et nous prouverons quand nous en serons légalement requis, que des personnes dignes de foi et dont l'intelligence égale la respectabilité, ont entendu M. Rhéaume prononcer les mots que nous avons rapportés. Nous sommes prêts à le rencontrer sur le terrain qu'il nous menace de choisir, et nous espérons cette fois, que la police ne viendra pas s'opposer au dévouement du *cartel judiciaire* que M. Rhéaume doit nous envoyer.

Le *Canadien* et les autres journaux français sont priés de reproduire notre réponse à M. Rhéaume.

COMMERCE DU CANADA,

Nous puissions les renseignements ci-dessous, dans le *Pilot*, du 24 Janvier. Ces renseignements importants ont été fournis par le collecteur des Douanes du Port de Montréal.

IMPORTATION.

Valeur des Marchandises reçues dans le port de Montréal, durant l'année 1849	£1,345,816	4	5
Marchandises entrées à Montréal pour le Canada Ouest,	200,157	2	3
Courant,	£1,545,973	7	8
Au Sterling,	£1,270,663	0	0
En 1848, la valeur des Marchandises, au sterling s'élevait à	1,217,604	11	4
Formant un accroissement en faveur de cette année de	53,058	8	8

EXPORTATIONS.

Le rapport des produits expédiés est aussi très satisfaisant, comme on pourra le voir par le tableau ci-dessous:			
La valeur des exportations en 1848 s'élevait au sterling, à	£ 322,061	5	11
Do, en 1849, do. à	402,736	3	3
Augmentation en 1849	80,674	17	4

Voici comme se classe ces exportations:—

Valeur de l'exportation en 1848.

De la Grande Bretagne, £	283,104	8	8
Des colonies de l'Amérique du Nord	27,474	13	2
Des Etats Unis	11,124	4	2
Oporto	358	0	0
	£ 322,061	5	11

Ditto en 1849.

De la Grande Bretagne, £	335,370	0	6
Des colonies de l'Amérique du Nord	44,361	14	9
Des Etats-Unis	22,504	8	0
	£ 402,736	3	3

Montant des droits de douanes collectés en

1848	£ 135,866	4	4
Ditto, en 1849	191,867	18	2

En faveur de cette année

£ 56,001 8 10

Etats comparés des divers articles, qui ont payés les droits de Douanes, à Montréal, durant les années 1848 et 1849:—

	1848.	1849.
Café	180,001 lbs.	219,160 lbs.
Thé	325,301 "	645,102 "
Tabac	275,786 "	534,388 "
Sucre (cason.)	37,652 quin.	44,147 quin.

Produits exportés du port de Montréal, en 1848—49.

Il a été expédié du port de Montréal, en 1848, 10,152 quarts de Potasse et 5,769 ditto de Perlasse, en tout 15,921. En 1849, il fut expédié 15,407 quarts de Potasse et 7,843 ditto de Perlasse, formant en tout 23,250 quarts. Ce qui démontre un accroissement de 7,229 quarts en faveur de l'année dernière. Il a été exporté en 1849 5,255 quarts farine d'avoine, de plus que l'année précédente ainsi que 32,636 minots de Pois.

Etat des produits exportés du port de Montréal, en 1849.

Fleur, 192,071 quarts; blé, 53,984 minots; avoine, 6,855 do; pois, 89,387 do.

Le blé se vend à Montréal, 4s à 4s. 3d; Pois, 2s. 3d à 2s. 5d; avoine, 1s. 3d;

Grandes et Glorieuses Nouvelles!!!

Nous recevons à l'instant de Toronto une dépêche télégraphique que nous n'avons pas le temps de commenter; mais dont nos lecteurs comprendront l'importance et la portée. Pauvre annexion! Pauvre torysme!...

"Toronto, 2 février 1850. 3 heures P. M.

"Des dépêches officielles sont reçues déclarant les adresses annexionistes comme étant presque de la trahison; approuvant les admissions; réprimant la détermination de maintenir la con-

nexion britannique; enjoignant des mesures légales si elles sont requises; approuvant le déplacement du siège du gouvernement, parce qu'il a eu lieu d'après le désir exprimé des représentants du peuple; exprimant l'espérance que ce changement aura un bon effet. "Le comité de commerce du Congrès, à Washington a fait rapport à l'unanimité du bill de réciprocité, en recommandant la passation au congrès. "M. Wetherhall a prêté serment comme assistant-commissaire des Travaux-Publics." La réciprocité acquise, que reste-il aux démagogues pour crier?—*Journal*.

Liste des vaisseaux en construction à Québec et dans les environs.—Fév. 1850.

Constructeurs.	Vaisseau.	Tonnage.
T. C. Lee,	1	930
do	1	930
John Munn,	1	1,200
do	1	825
H. N. Jones	1	950
J. J. Nesbitt,	1	850
do	1	725
Pierre Valin,	1	900
H. Dubord,	1	820
do	1	320
T. St. Jean,	1	725
Wm. Russell,	1	700
Wm. Cotnam,	1	880
G. H. Parke & Cie.	1	950
Edmund Sewell,	1	550
J. E. Oliver,	1	900
do	1	665
T. H. Oliver,	1	880
do	1	750
do	1	875
do	1	800
Mr. Jobin,	1	700
A. Gilmour & Cie.	1	1,400
do	1	1,000
	24	20,125

Le *Transcript* de Boston nous apprend que le steamer *Nagara*, de la ligne Cunard, est arrivé, à New-York, venant de Liverpool, avec des marchandises de France et d'Allemagne. C'est le premier voyage qui se fait sous la nouvelle loi de navigation anglaise. Sa cargaison consistait en 2,360 emballages, valant \$250,000.

DE L'EMPLOI POUR LES OUVRIERS.—La *Gazette* tient d'un entrepreneur de cette ville, qu'il y a déjà plus de contrats de passages pour l'érection de nouvelles bâtisses dans Montréal, l'été prochain, qu'il y en a eu durant toute l'année dernière. S'il y a des "ruines et des débris" voilà au moins quelque chose pour compenser, voilà un remède à ces maux qu'on disait incurables. Un nouveau Palais de Justice, un nouveau Marché Ste. Anne, un nouvel Hôtel Donegana, une nouvelle et grande Eglise vers la Côte St. Pierre, un nouveau Palais Episcopal près de l'Eglise St. Jacques, une autre partie du Séminaire, &c., sans compter nombre d'édifices d'une moindre importance. Les "ruines" vont disparaître sous la main des ouvriers. (*Minerve*)

Réserve du clergé.—Le *Globe* parle d'un mouvement qui se prépare à Toronto pour obtenir la véritable expression de l'opinion publique à ce sujet. La force morale d'un tel mouvement est nécessaire pour que le ministère puisse régler cette question épineuse à la prochaine session.—Quoique la *Gazette* en ait dit, il ne faut pas croire que cette question renferme l'abolition de toutes les corporations religieuses du Bas-Canada, et le pillage de leurs propriétés, comme on a fait des biens des Jésuites. (*Idem*)

Dialogue.

SUR LE SOCIALISME ET PRINCIPALEMENT SUR LE PARTAGE DES BIENS.

(Suite et Fin.)

—Parce que tu ne vois la chose que pour toi, tu ne la considères que comme un acte isolé, sans aucune importance sur

le reste de la société. Il est bien certain que si je venais te dire: "Tiens, Pierre, voilà dix hectares de bonne terre que je te donne, il n'y aurait là dedans rien que de très-heureux pour toi; mais ici ce n'est plus du tout la même chose; il faut voir le bouleversement qu'un changement pareil opérerait dans la société, et calculer les résultats nécessaires de la nouvelle position qu'il ferait à chacun. Eh bien! moi, je te dis et je suis prêt à te prouver que s'il avait lieu, il ferait infailliblement la ruine de tout le monde.

—C'est un peu fort, celui-là; je serais curieux de voir comment tu me prouverais ce que tu avances là.

—Ça ne me seras pas difficile; écoute la preuve que tu me demandés. T'es cordonnier, n'est-ce pas? et quoique tu cries toujours misère, tu trouves cependant assez d'ouvrage pour vivre, et même pour te griser régulièrement tous les lundis, sans jamais y manquer. Voilà tout à coup les choses changées, et t'es devenu propriétaire; je ne veux pas chicaner avec toi, nous avons vu que le partage donnerait à chacun un tiers, un quart, peut-être un demi-hectare de terre; eh bien! moi, je t'en suppose dix hectares; c'est bien beau, n'est-ce pas? Mais qu'est-ce que tu vas en faire? Sauras-tu les cultiver? y connais-tu quelque chose? Si tu les cultives, ne faudra-t-il pas abandonner tes souliers? et dans ce cas, serais-tu bien sûr de ne pas perdre au change?

—Pas si bête, je les affermerais.

—Ah! c'est une autre paire de manches, ça; à qui que tu les louerai?

—Au premier venu, donc; on ne manque pas de fermiers pour de bonnes terres.

—Non, on n'en manque pas aujourd'hui; t'as raison; mais quand les choses en seront venues où nous les opposons, quand chacun sera au même niveau et aura la même quantité de terre, qu'est-ce qui abandonnera les siennes pour aller cultiver celles des autres? Où qu'on trouvera des valets de ferme, des gorgons de charrette, des bergers, et tout ce qu'il faut dans une grande ferme, tu vois donc bien qu'on aura assez des siennes sans aller servir celles des autres. Ainsi, de deux choses l'une, ou tu garderas ton état de cordonnier, et les terres resteront sans produire, ce qui ne t'avancera pas beaucoup, et ce qui aura inutilement ruiné leur propriétaire; ou tu quitteras ton état pour te mettre cultivateur, et Dieu sait ce qui en arrivera; quant à moi, je ne suis pas du tout certain que tu gagnes au change, quand même tu aurais les vingt hectares de bonne terre que je te suppose, ce qui est matériellement impossible.

—Tu vas trop vite, père Leblond; il ne s'agit pas d'avoir des terres pour être cultivateur; il faut des chevaux, des vaches, des poules, du grain et des fourrages pour les nourrir en attendant la première récolte; il faut au moins une charrette, au moins une charrue, tout le diable et son train, et avec quoi que Simon achèterait tout ça?

—Vous m'arrangez tout ça, que je ne sais plus que dire, moi.

—Tu n'es pas encore au bout, va; nous sommes bons enfants, Leblond et moi nous accordons tout; il t'a accordé dix hectares, lorsqu'il ne t'en revenait tout au plus que la moitié d'un; eh bien! moi, je vais t'accorder l'argent nécessaire pour monter ta ferme. T'as besoin d'une charrette et d'une charrue; qu'est-ce qui va te les faire? Il n'y a plus à penser au charbon qui aura, comme toi, quitté sa boutique